



## Depassement brique parement sur mon terrain

-----  
Par abcdefg

Bonjour,

Je dois refaire ma cloture en plaques de ciment qui nous sépare de nos voisins (conflit car ils ont cassé le mur en faisant des travaux chez eux) après avoir eu fain de cause avec l'assurance.

En regardant de près avec l'entreprise qui fera les travaux on s'est aperçu qu'une pierre de parement de son poteau dépassait sur notre terrain nous empechant de changer notre poteau de ciment (plus haut que l'ancien) - Nous ne pouvons scier la petite partie (1/2 cm environ) puisque le poteau lui appartient! C'était un des anciens propriétaire qui avait habillé le mur de devant cette propriété mais nous n'avions pas vu cela à l'époque...il fallait regarder de près.

Que pouvons nous faire vu la relation mauvaise avec ce voisin qui niait avoir abimé notre mur....Merci pour votre réponse. Cordialement.

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous cherchez à faire supprimer 1/2 cm de dépassement ? C'est possible, mais procédure longue et couteuse. Voyez un avocat.

Autre solution : reconstruisez à l'identique ce qui a été endommagé. D'ailleurs l'assurance ne finance pas autre chose.